

la Chartreuse de Pomier

« Sur le versant du Salève. La Chartreuse de Pomier », voici, fraîchement publié, le 89^e volume des « Mémoires et Documents » de l'Académie Salésienne, une collection de monographies locales très appréciée des bibliothèques régionales, nationales et étrangères, pour la grande qualité des études présentées. On doit ce dernier ouvrage à la plume alerte et curieuse du chanoine Abel Jacquet qui a su cultiver, sur 160 pages, aussi bien l'art de la précision que celui de l'anecdote historique. Il est vrai que cet ancien professeur, pétri d'histoire locale, vibre au moindre signe porteur, ou témoin, d'un passé plus ou moins proche. Ses nombreuses publications, dont « Saint-Julien-en-Genevois » (librairie Boymond à Saint-Julien), « Ville-la-Grand » (Académie Salésienne en 1971), « Feigères » (1941) l'ont déjà bel et bien prouvé.

Comment le chanoine Jacquet pouvait-il donc rester indifférent au manuscrit d'un autre historien du terroir, André Folliet, resté inachevé voici quelque quatre-vingts ans, sur l'Abbaye de Pomier ? La tentation était très grande et de plus si subtilement aiguës par notre ami et confrère Pierre Soudan, président de l'Académie Salésienne, que même un chanoine ne pouvait résister ! L'idée fut ainsi merveilleusement exploitée puisque quelques mois plus tard, grâce aux nombreuses recherches et consultations d'actes notariés, chartes et ordonnances seigneuriales, se dessinait la physionomie de la « seigneurie » de Pomier. Grandeur et décadence, cette dernière qui aura connu, pendant huit siècles, une vie très intense. L'histoire a, on ne le sait que trop, ses volte-face et ses déchirements que seul le temps permet de comprendre et ce livre en est un exemple frappant.

Nous remercions donc le chanoine Abel Jacquet qui pendant quelques heures nous a ouvert une à une les portes de ce noble édifice, ne dédaignant pas tel détour dans telle commune voisine, et ce, avec pour unique moyen de locomotion, sa verve chaleureuse, imagée et... taquine ! Celle du conteur.

Marie-Claire BUSSAT.

Question : Monsieur le Chanoine, qu'est-ce qui vous a vraiment décidé à écrire cet ouvrage sur la Chartreuse de Pomier ?

Réponse : « Si vous consultez les bonnes adresses touristiques ou gastronomiques, vous verrez que les « Auberges de l'Abbaye », les « Restaurants de l'Abbaye », « Les Caves des Moines » ne manquent pas sur les routes de France



Le chanoine Abel Jacquet, un passionné d'histoire locale.

(Photo C.S.)

et de Navarre. Et pourtant, ne cherchez pas à vous informer car la plupart du temps ces abbayes n'ont jamais existé ! C'est ainsi, d'ailleurs, qu'un certain nombre de passants ou d'autres imaginent Pomier : un restaurant placé sous le label des moines... une sorte d'appellation contrôlée, mais sans référence au passé. C'est donc pour pallier cette méprise et plus encore pour rafraîchir les mémoires défaillantes des gens du pays

que j'ai entrepris cette histoire de la Chartreuse de Pomier ».

Dans la nuit des temps...

Q. : A quelle date remonte la création de cette chartreuse ?

R. : « Elle fut construite en 1170 par des chartreux, c'est-à-dire des fils de saint Bruno, cela fait donc plus de huit siècles. Elle figure dans l'ordre chronologique au troisième rang des chartreuses établies dans l'ancien diocèse de Genève, après Vallon-en-Chablais (en 1128) et Le Reposoir (en 1151) ».

Q. : Et pourquoi cet endroit a-t-il été appelé « Pomier » ?

R. : « C'était un lieu désert, envahi de sapins et de hêtres, ce qui expliquerait le choix du nom « Pomier », ou plus exactement « Pomerium » qui signifie, selon le Glossaire de la basse latinité, « area, locus vacuus et publicus », c'est-à-dire endroit désert et vague.

Dès les débuts, fidèles à la tradition des ordres monastiques, les chartreux ont défriché et construit des routes et en particulier la route qui conduisait jadis de Cruseilles à Châtillon en passant par Beaumont. Au fur et à mesure que la forêt reculait, ils installèrent des emphythéotes (ou fermiers à bail perpétuel) et c'est ainsi qu'ont pris naissance et se sont développés les villages du Châble, de l'Agnellu, de la Celle et de Mouvy

pour ne parler que des plus proches du monastère ».

De nombreux rois mages autour de son berceau

Q. : L'on sait que les monastères ont été largement aidés par les familles nobles. En a-t-il été de même pour la Chartreuse de Pomier ?

R. : C'est certain et les rois mages ont été nombreux à se pencher sur son berceau, la couvrant de présents.

Dès 1179, Guillaume 1^{er}, comte de Genève, cède à la chartreuse nouvellement établie toutes les terres qu'il possédait ou que d'autres détenaient de lui dans les parages du couvent et après lui, les comtes de Genevois ses successeurs, et ensuite les comtes et ducs de Savoie dès le XV^e siècle.

A un niveau plus modeste, les seigneurs de villages, les nobles du coin, les seigneurs de Beaumont, Viry et Ternier ne voudront pas être en reste. Et c'est ainsi que la chartreuse possédera des étendues considérables de terres qui englobaient pratiquement tout le versant ouest du Salève, et le Mont Sion jusqu'à Viry ».

Les remous de l'histoire et... le début de la fin

Q. : En dépit de sa prospérité, la chartreuse n'a-t-elle pas connu des périodes difficiles ou, tout au moins, peu réjouissantes ?

R. : « C'est exact et en particulier sous la réforme protestante.



Souvenir d'hier : l'ancienne porte...

Ne faisant pas partie du mandement de Ternier mais directement rattachée à l'apanage du comté de Genevois, la chartreuse échappera à l'invasion des Bernois grâce à la protection de Charlotte d'Orléans-Nemours, comtesse de Genevois, amie de François 1^{er} et des Genevois.

Durant les conflits politico-religieux de 1588-1590, elle connaîtra un certain nombre d'escarmouches et de déprédations à tel point que les religieux durent momentanément se réfugier à la Chartreuse du Reposoir. Avec le traité de Saint-Julien du 16 juillet 1603 et la paix retrouvée, tout rentra dans l'ordre, ce qui n'exclua cependant pas les vieilles rancœurs. Cepen-

L'Académie Salésienne

Fondée le 21 août 1878, l'Académie Salésienne a, au cours d'un siècle de vie, rassemblé de nombreux chercheurs et publié leurs travaux. Ce sont donc aujourd'hui 89 volumes de ses « Mémoires et Documents » qui constituent la meilleure collection de monographies locales dont s'enorgueillissent les bibliothèques qui ont la chance de les posséder, d'autant que plusieurs d'entre elles sont épuisées et introuvables. Fort heureusement, certaines sont en cours de réimpression.

Le travail séculaire de l'Académie Salésienne se poursuit sous l'animation d'un comité placé sous la présidence d'honneur de Mgr l'Evêque d'Annecy, composé de M. Pierre Soudan, président ; Mme Marie-Thérèse Herrman, et M. le chanoine Henri Verjus, vice-présidents ; M. le chanoine Abel Jacquet, secrétaire ; M. le chanoine Joseph Meynet, trésorier ; M. Roger Devos, responsable des publications et des archives ; ainsi que MM. Georges Grandchamp, président des Amis du Vieil Annecy ; André Chevalier, secrétaire de l'Académie Florimontane ; et l'abbé Berthoud, président de la Commission diocésaine de l'Art Sacré. Cette académie, comptant environ 350 membres, répartis en France, en Suisse, en Belgique, en Allemagne, en Autriche et aux Etats-Unis d'Amérique, a été à l'occasion de son centenaire, reconnue d'utilité publique par arrêté ministériel en date du 23.2.1979, publié au J.O. du 8.3.1979.

Les membres adhérents, à jour de leur cotisation, reçoivent gratuitement, à domicile, par poste, la livraison des « Mémoires et Documents » de l'année en cours (Académie Salésienne, 12, rue Jean-Jacques-Rousseau, B.P. 41, 74001 Annecy Cedex).

nement se réfugier à la Chartreuse du Reposoir. Avec le traité de Saint-Julien du 16 juillet 1603 et la paix retrouvée, tout rentra dans l'ordre, ce qui n'exclua cependant pas les vieilles rancœurs. Cepen-

vonnex, à l'Agnellu, à Vaux, on refusait de payer la dime.

Le peuple qui hier encore vantait les bienfaits de la chartreuse et admirait ces moines qui « chantaient matines » et priaient à toute heure du jour et de la nuit, secouait le joug et réclamait son indépendance... Finis les servies, les albergements, les laods, ou autres servitudes !

La situation en était là quand le général de Montesquiou envahit la Savoie, le 22 septembre 1792. Il apportait dans ses bagages le changement révolutionnaire. Dès le lendemain, la chartreuse eut à subir les pires vexations de la part des commissaires de la commune libre de Carouge et des délégués de l'assemblée des Allobroges jusqu'au jour du 17 mars 1793 où les religieux durent s'exiler et fuir vers l'Italie.

C'en était donc terminé de la chartreuse, une page de l'histoire locale se tournait irrémédiablement.

Après le départ des religieux et la liquidation par ventes aux enchères des biens mobiliers et immobiliers, la Chartreuse de Pomier fut livrée au pillage et à la déprédation.

Les bâtiments, en mauvais état, furent rachetés à la famille de Viry en 1894 par Jérémie Girod qui, avec le concours de Casimir Vuichard, en transformera une partie en hôtel-pension connu sous le nom d'hôtel de l'Abbaye de Pomier et devenu aujourd'hui restaurant.



(Photo C.S.)